

Les ateliers de la comptabilité #8



HEG Arc, Neuchâtel
Mardi 7 septembre 2021
08h45 à 12h20

NOMBRE DE PLACES LIMITE

En partenariat avec:



Public cible

Comptables et responsables financiers expérimenté-e-s en entreprise ou en fiduciaire, auditeurs et auditrices expérimenté-e-s.

Concept / Description des « Ateliers en comptabilité »

Dans la série de séminaires « Les ateliers de la comptabilité », les intervenant-e-s abordent, par des cas et par l'échange, diverses situations spécifiques et riches d'enseignement par demi-journée. Nous voici déjà à la 8^e édition avec de nouveaux thèmes et problématiques comptables complexes, toujours dans le cadre des PME et toujours selon le Code des obligations.

Pourquoi thématiser des situations comptables complexes ? Simplement car le droit comptable suisse est merveilleux ! Concis, basé sur des principes à interpréter (et non pas sur des règles précises), ouvert, flexible – très suisse en somme – notre droit comptable n'est cependant pas si simple d'application. Trouve-t-on dans ce droit les réponses à chaque situation complexe ? Non ! Et pourtant les situations complexes existent.

Objectifs de la demi-journée / Méthodes de présentation

Un peu comme lors des dernières éditions, nos intervenant-e-s vous proposent un bouquet de situations et thématiques parmi lesquelles vous devriez trouver votre bonheur. Nous commencerons par nous projeter en appréhendant les conséquences comptables de la révision du droit de la société anonyme adoptée par le Parlement en décembre dernier. Nous virevolterons ensuite parmi une fine sélection de thématiques pointues, dont les incidences comptables liées au COVID-19, et cela via des mini cas fort parlants. Le traitement comptable des logiciels - acquis ou créés - ainsi que celui des impôts différés dans un monde «CO» formeront l'essentiel de la dernière intervention. Floral tout cela, n'est-ce pas?

Les intervenants vont vous solliciter activement via des cas pratiques afin d'arriver à des propositions de solutions applicables. Cela se fera sur la base de cas sous la forme de discussion, d'échange, de questionnements et en se raccrochant aux dispositions légales applicables, à l'expérience et au pragmatisme naturel des intervenants.

Thèmes de la demi-journée

- Marge de fluctuation du capital
- Dividendes intermédiaires
- Monnaies étrangères
- Les nouveaux articles 725 CO
- Activation de softwares
- Impôts latents dans le cadre d'un boucllement individuel CO
- Remboursement des apports dans les sociétés coopératives
- COVID-19
- Annexe
- Emploi du bénéficiaire au bilan
- «Carnet du lait»

Programme

08h30 - 08h45	Accueil
08h45 - 08h50	Introduction Benjamin Chapuis
08h50 - 09h50	Conséquences de la révision du droit de la SA sur le droit comptable Benjamin Chapuis
09h50 - 10h15	Questions choisies parmi des questions de choix Pauline Pauli
10h15 - 10h45	Pause-café
10h45 - 11h20	Questions choisies parmi des questions de choix (suite) Pauline Pauli
11h20 - 12h20	Logiciels, impôts différés, coopératives Serge Clément
12h20	Fin du séminaire

Pause-café offerte par UBS

Intervenant-e-s

Benjamin Chapuis, Expert-comptable diplômé, Prof. Haute école de gestion Arc, Neuchâtel

Serge Clément, Expert-comptable diplômé, Associate Partner, EY, Lausanne

Pauline Pauli, Experte-comptable diplômée, Fiduciaire Horlogère Suisse, Bienne

Lieu

HEG - Haute école de gestion Arc - Campus Arc 1
Espace de l'Europe 21 - 2000 Neuchâtel

Le nombre de places à ce séminaire est limité permettant ainsi son déroulement dans le respect des prescriptions du Conseil fédéral et du plan de protection de la Haute école Arc.

Accès

Les places de parc à proximité immédiate de Campus Arc 1 sont limitées (stationnement payant au P+R2). Nous vous conseillons de privilégier les transports publics.

Notre bâtiment Campus Arc 1 se situe à 500m à l'est de la gare de Neuchâtel

Arrêt de bus : Gare / Blaise Cendrars

Inscription

Délai : lundi 30 août 2021

En ligne sur: <https://www.ig.he-arc.ch/AteliersCompta8>

Finance d'inscription

CHF 200.- pour la demi-journée (documentation et pause-café comprises).

L'inscription sera confirmée par courriel. En cas de désistement après le délai d'inscription, la finance d'inscription sera considérée comme due et non-remboursable.

Responsable du séminaire

Benjamin Chapuis, Prof. Haute école de gestion Arc

Organisation/ Contact

Fabienne Schader

E-mail : fabienne.schader@he-arc.ch

Tél : +41 32 930 20 15

HEG - Haute école de gestion Arc - www.he-arc.ch